L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI MATIN, 7 JUIN.

FEUILLETON.

RAYMONDE,

Par André Theuriet.

PREMIÈRE PARTIE.

II—Suite.

—Je veux, mademoiselle, s'écria Mme Clotilde avec emportement, que vous ayez plus d'égards pour un garçon qui mérite qu'on le traite sérieusement!.... Je vous laisse avec votre père, qui vous dira le reste.

Elle sortit lentement, tandis que Raymonde la suivait de ses grands yeux étonnés.—Qu'est-ce que cela signifie? murmura la jeune fille en courant se pelotonner sur les genoux de son père, dont elle prit le cou dans ses bras.

—Ta mère a raison, répondit M. La Tremblaie d'un air embarrassé. M. de Préfontaine est un galant homme que tu devrais traiter avec moins de sans-façon.

—Il réfléchit un moment, tandis que la jeune fille continuait à se câliner sur ses genoux, puis reprit:—Raymonde, te souviens-tu de la dernière année de pension?

—Oh! oui, fit-elle, tiens, j'en baille encore rien que d'y penser.

—Et te rappelles-tu un jour où j'entrai au parloir, tandis que tu étudiais ton piano? Tu me tournais le dos et tu ne me savais pas là; au lieu de jouer, tu avais posé languissamment tes mains sur le clavier (je te vois encore), et tu soupirais d'un ton lamentable:—O mon Dieu, un petit mari! un tout petit mari!

—Je crois bien, je m'ennuyais à avaler ma langue.

—Et maintenant tu ne t'ennuies plus?

—Pas quand je suis avec toi! dit-elle en lui déposant un baiser sur le front; mais de temps à autre, quand je suis restée trop longtemps en tête-à-tête avec moi-même, il me vient des giboulées d'ennui.

—Et si alors on t'offrait un mari, petit ou grand?

Elle dénoua vivement ses bras et d'un bond sauta à terre.—Tu veux me marier avec M. de Préfontaine? s'écria-t-elle en regardant fixement son père et le menaçant du doigt.

—Mon Dieu, répartit M. La Tremblaie en rougissant, ta mère et moi nous en causions tout à l'heure.... Franchement, ce serait un parti convenable.... En admettant qu'il te plaise, mignonne!

Elle secoua les épaules à la manière des enfants mécontents, tourna le dos à son père et se campa devant la fenêtre, où ses doigts se mirent à tambouriner.

—Préfontaine, reprit timidement M. La Tremblaie, n'est pas un bellâtre, mais il est bien portant et bien taillé.

—Comment donc! interrompit Raymonde en tambourinant avec fureur, six pieds, un géant!

—Il a un beau nom, ses ancêtres....

—Sont allés aux croisades, je sais!

—Il s'est bravement conduit pendant la guerre; il a un caractère loyal, un cœur d'or, et il t'aime....

—Bêtement, c'est vrai; mais, si nous étions mariés, je le verrais toujours courant avec un morceau de sucre en avant de son cheval pie.

—Peux-tu t'arrêter à de pareils enfantillages? s'écria M. La Tremblaie, impatienté; on dirait vraiment que dans ce pays perdu tu as l'embarras du choix.

—Les maris ne poussent pas que dans ce pays, je suppose!

—Nous sommes fixés ici......Et puis, poursuivit tristement le père de Raymonde, il y a d'autres raisons plus graves qui bornent forcément ton choix.

Elle se retourna brusquement:—Lesquelles?

—Tu les connaîtras plus tard.

—Eh bien! alors, attendons!

—Oui, mais moi, mauvaise enfant, je ne voudrais pas te laisser seule avec ta mère, et je puis mourir.

—Oh!.....—Elle contempla avec effroi la figure pâlie et maladive de son père; et il y eut entre eux un moment de profond silence. Par la fenêtre, on entendait le bruissement rhythmé des faux dans la prairie, les aboiements lointains des chiens du village et le bourdonnement sourd des abeilles parmi les tilleuls de l'avenue. Raymonde revint doucement vers M. La Tremblaie et, s'agenouillant près de lui, la tête levée vers la sienne, les yeux dans ses yeux:

—Voyons, père, murmura-t-elle, ce mariage te ferait-il bien, bien plaisir?

—Il me rassurerait sur ton avenir en même temps qu'il nous ferait prendre pied dans ce pays, où l'on nous regarde un peu trop comme des oiseaux de passage. Ce serait une bonne chose pour nous tous.

—Eh bien! pour toi.....rien que pour toi, tu entends!.....je te promets d'essayer de m'habituer à cette idée-là; mais il ne faudra pas trop me presser, tu sais!.....Ma mère et lui, vous me laisserez le temps de m'acclimater petit à petit.

—Chère enfant! dit-il en lui prenant les mains, pauvre enfant!

Raymonde sentit son front mouillé par une larme; elle sauta au cou de son père, le baisa avec une brusquerie passionnée et sortit sans ajouter un mot.

Elle monta rapidement dans sa chambre, dont les fenêtres donnaient sur les bois, alla s'asseoir dans l'embrasure d'une croisée et plongea sa figure brûlante dans les feuillages du lierre qui en tapissait les parois.—Le mariage! Elle y avait souvent rêvé, depuis deux ans, à Paris ou en province, entre les quatre murs des pensions où l'avaient promenée la vie nomade et singulière de ses parents; mais le mari idéal dont elle voyait la vague image danser entre ses yeux et les pages de son livre ne ressemblait guère au colossal Osmin de Préfontaine. C'était un héros de roman doué de toutes les séductions, paré de toutes les élégances:

Charmant, jeune, traînant tous les cœurs après soi.

Plus tard, quand, amenée à Vivey en plein printemps, elle avait été libre de galoper à travers bois, le fantôme de l'idéal amoureux l'avait de nouveau hantée pendant ses folles courses sous la haute futaie. Elle le cherchait jusqu'au creux des ravins où chantent des sources à la voix berceuse; elle s'imaginait le voir soudain apparaître au détour d'une sente, comme un fils de roi dans un conte de fées. Maintenant il fallait dire adieu aux rêves, renoncer à chevaucher en plein pays de féerie et marcher prosaïquement au-devant du fiancé réel que le hasard lui offrait. Celui-là n'avait rien d'un pur esprit, non, c'était bien un amoureux de chair et d'os,—et quelle chair florissante, quelle massive ossature!—Un robuste gentilhomme campagnard, chassant six mois de l'année et passant les six autres mois à des parties de pêche ou à des parties de *rams*. Raymonde quitta l'embrasure de la fenêtre et d'un bond vint se placer devant une haute glace oblongue, encadrée dans des baguettes aux dorures ternies, et surmontée d'un trumeau. Sur le trumeau était peint un berger à la veste enrubannée, jouant du chalumeau aux pieds d'une bergère en paniers, qui l'écoutait avec des mines langoureuses. Dans le fond sombre de la glace, Raymonde vit se refléter la partie supérieure de son corps: sa taille svelte gracieusement moulée par son corsage d'amazone, son cou blanc et flexible, l'ovale élégant de son visage, sa bouche d'enfant aux lèvres d'un rouge vif, ses grands yeux aux brunes prunelles piquetées de points d'or, et le luxe soyeux de son abondante chevelure aux tons chauds. Elle n'avait pas de fausse modestie et se trouvait franchement belle. Et songer que cette triomphante beauté serait à jamais cloîtrée dans le triste pigeonnier de Lamargelle que M. de Préfontaine décorait du nom de château!.... Ses yeux remontèrent avec une expression désolée jusqu'à la bergerie du trumeau. Ce berger, jouant éternellement la même chanson d'amour, semblait lancer à la jeune fille des œillades ironiques; cette bergère galamment pomponnée la regardait d'un air de pitié. Elle frappa du pied avec un dépit concentré et retourna se blottir dans son embrasure, inquiète, farouche, indécise, mordillant des feuilles de lierre arrachées au treillage, et se demandant quelle mine elle pourrait bien faire le lendemain pour décourager M. de Préfontaine.

III.

—Certes, madame, Pigeau n'est pas une bête parfaite; il a le garrot sensible, et répugne à donner le premier coup de collier: mais une fois lancé, on ne peut plus l'arrêter....Hé! hé! il ressemble à son maître, et c'est pourquoi nous nous aimons, Pigeau et moi, malgré nos défauts.

Tout heureux de cette saillie, M. Osmin de Préfontaine emplit de son large rire le salon où il causait avec M. et Mme La Tremblaie en attendant le dîner. Très grand et membré à l'avenant, Osmin avait une voix de stentor, des cheveux plantés dru sur un front de taureau, et la barbe en éventail. Bien qu'il eût vingt-cinq ans sonnés, son teint frais, ses gros yeux humides et son excessive gaucherie lui donnaient l'air ingénu d'un adolescent qui a démesurément grandi pendant sa dernière année de collège. La bonté et la confiance se lisaient sur son visage qu'un rien faisait rougir. Il y avait dans l'ensemble de ce géant quelque chose qui rappelait la lourde et indulgente bonhomie de ces gros chiens des Pyrénées, si terribles d'aspect et si doux de caractère. Ses mains et ses pieds semblaient l'embarrasser considérablement. Il n'en savait que faire, et tentait pour les dissimuler des efforts qui ne servaient qu'à attirer l'attention sur ces malencontreuses extrémités. Dès qu'il apercevait ses chaussures, ornées pour la circonstance de guêtres de piqué dont la blancheur crue tirait l'œil, il se hâtait de les renforcer sous le siége de son fauteuil; puis, comme elles y étaient mal à l'aise, il finissait par les délivrer de leur prison et par les croiser modestement l'une sur l'autre. Il n'interrompait ce travail que pour jeter à la dérobée de timides regards vers la porte où devait entrer Raymonde.

Elle parut enfin, demi-souriante et demi-sérieuse, la taille bien prise dans une robe de toile, et la tête environnée comme d'une auréole par ses cheveux roux légèrement crêpés. Le dîner était servi. Préfontaine offrit le bras à Mme Clotilde, et l'on passa dans la salle à manger dont les fenêtres ouvertes apportaient aux dîneurs une fine senteur de chèvrefeuille, mêlée à l'odeur plus pénétrante des foins récemment fauchés. Trompant les craintes de Mme La Tremblaie, Raymonde s'étudiait à mettre une sourdine à ses espiègleries habituelles. Réservée, presque silencieuse, elle retenait sur ses lèvres les saillies d'enfant terrible que provoquaient d'ordinaire les naïves réflexions d'Osmin. La contrainte qu'elle s'imposait, donnait à sa figure une expression mystérieuse et piquante qui fut un nouveau charme pour M. de Préfontaine. Deux ou trois fois ses yeux cherchèrent ceux de la jeune fille et furent étonnés de rencontrer un regard qui n'avait rien de moqueur. Elle écouta une longue histoire de chasse sans l'interrompre une seule fois, et, au dessert, comme Osmin s'extasiait sur la beauté d'une corbeille de fleurs placée au centre de la table, Raymonde poussa l'amabilité jusqu'à y prendre un bouton de rose et à le fixer elle-même à la boutonnière du géant. Mme Clotilde n'en pouvait croire ses yeux, M. La Tremblaie souriait silencieusement, et Préfontaine, dans son ravissement, but coup sur coup deux verres de vieux bourgogne qui achevèrent de lui procurer une douce griserie.

Après le café, Raymonde et sa mère, laissant les deux hommes fumer leur cigare, regagnèrent le salon, et quelques minutes après les sons du piano touché par la jeune fille arrivèrent mollement jusqu'aux oreilles d'Osmin. Il avait enfin réussi à mettre ses jambes à l'aise et se creusait la tête pour entretenir une conversation que M. La Tremblaie laissait s'éteindre à chaque instant. Préfontaine trouvait ce soir-là au piano des sons d'une mélodie charmante, et il manifestait sa joie en battant la mesure à contre-temps. Pourtant, s'il eût été plus au courant de la musique contemporaine, l'air choisi par Raymonde aurait dû lui inspirer des craintes. Elle jouait avec une expression singulièrement ironique un motif d'une opérette en vogue, dont les paroles, si elles avaient été connues d'Osmin, l'auraient prodigieusement ébahi. C'était l'air de *la Grande-Duchesse*:

Dites-lui qu'on l'a remarqué,
Distingué;
Dites-lui qu'on le trouve aimable.

—Une jolie musique! murmura Préfontaine en dodelinant de la tête, je ne suis pas connaisseur, mais je n'ai rien entendu qui m'ait fait autant de plaisir.

M. La Tremblaie, qui connaissait l'opérette et flairait une nouvelle espièglerie de Raymonde, avait d'abord froncé le sourcil; mais, voyant l'air naïvement émerveillé de son compagnon, il se rassura, et s'inclina en signe d'assentiment.

Une à une, les notes s'envolaient railleuses, câlines, vibrantes, et emportaient avec elles la raison d'Osmin de Préfontaine....

Dites-lui que, s'il le voulait,
On ne sait
De quoi l'on serait capable.

Osmin se leva, jeta son cigare et hasarda quelques pas dans la direction du salon. A la fin, n'y tenant plus, il regarda M. La Tremblaie d'un œil si suppliant que celui-ci eut pitié de son impatience:—Mon cher monsieur, murmura-t-il, ne vous embarrassez pas de moi. La musique me plaît mieux d'un peu loin. Allez, je ne vous retiens plus.

(*A continuer.*)

Tarif postal.

Depuis le 1er janvier 1876, date de la mise en vigueur de la Convention de l'Union postale, le tarif suivant est appliqué aux Etats-Unis:

"Lettres simples pour la France, cinq cents par demi-once;
"Cartes postales, deux cents;
"Journaux, deux cents s'ils ne pèsent pas plus de quatre onces;
"Imprimés et échantillons, deux cents par deux onces;
"Ce tarif s'appliquera aux matières postales expédiées des Etats-Unis en destination de la France et de l'Algérie, ainsi qu'à la correspondance pour l'Espagne y compris les Iles Baléares, les Canaries, les possessions espagnoles de la côte nord d'Afrique et les établissements postaux de l'Espagne sur la côte ouest du Maroc.
"L'Union générale des Postes comprend à partir du 1er janvier, l'Europe entière sans aucune exception, ainsi que la Russie d'Asie, la Turquie d'Asie et l'Egypte. Pour tous ces pays, le tarif des affranchissements est le même que pour la France, tel qu'il est résumé ci-dessus."

L'extrait suivant d'une circulaire de Mr Leilbon, directeur-général des Postes en France, donne le tarif appliqué en France; on remarquera qu'il est beaucoup plus élevé:

A partir du 1er janvier 1876,
Le prix d'affranchissement des correspondances expédiées de la France et de l'Algérie à destination:
1° De tous les pays d'Europe, de l'Egypte, de la Turquie d'Asie, de la Russie d'Asie, de la Tunisie et du Maroc;
2° Des Etats-Unis de l'Amérique du Nord,
Sera fixé comme suit:

PAYS D'EUROPE, ETC.
Lettres ordinaires, 30 centimes par 15 gram.
Lettres recommandées, 30 centimes par 15 gr. et droit fixe de 50 centimes.
Cartes postales ordinaires, 15 centimes.
Cartes postales recommandées, 40 centimes.
Papiers d'affaires, échantillons, journaux et autres imprimés: ordinaires, 4 centimes par 50 gr; recommandées, 5 centimes par 50 gr. et droit fixe de 25 centimes.

ETATS-UNIS.
Lettres ordinaires, 40 cent. par 15 gr.
Lettres recommandées, 40 cent. par 15 gr. et droit fixe de 50 cent.
Cartes postales ordinaires, 20 cent.
Cartes postales recommandées, 45 cent.
Papiers d'affaires, échantillons, journaux et autres imprimés: ordinaires, 8 cent. par 50 gr.; recommandés 8 cent par 50 gr. et droit fixe de 25 cent.
Les lettres *non affranchies* provenant des pays précités seront passibles, à la charge des destinataires, savoir:
Celles des pays d'Europe, etc., d'une taxe de 60 cent. par 15 gram.
Celles des Etats-Unis, d'une taxe de 70 cent. par 15 gram.

A nos Abonnés des campagnes.

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même, depuis le 1er janvier 1875, d'après la nouvelle loi du Congrès, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'intérieur. C'est donc à ces derniers, à qui leur poste locale ne pourra plus rien réclamer, de nous rembourser, ou de nous payer le port en même temps que le prix de l'abonnement.

Le port est de 10 cents par mois, pour l'édition quotidienne, et de 25 cents par an pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste ainsi que nos agents devront donc se faire payer ce montant additionnel et nous le transmettre en même temps que le prix de l'abonnement.

Billets faux de banques nationales

Voici une liste des billets faux de banques nationales. L'astérique (*) signifie que les banques n'existent pas et que l'émission en est frauduleuse.

BILLETS DE DEUX PIASTRES.
Boston, Massachusetts, Tremont National Bank.
Kinkerhook, New York, National Bank of.
Kinderhook, New York, National Union Bank.
*Lindepark, New York, National Union Bank.
*Lynn Park, New York, Lynn Park National Bank.
Newport, Rhode Island, Newport National Bank.
Newport, Rhode Island, National Bank of Rhode Island.
New York City First National Bank.
New York City Ninth National Bank.
New York City Marine National Bank.
New York City Market National Bank.
New York City Union National Bank.
New York City St. Nicholas National Bank.
New York City National Shoe and Leather Bank.
New York City, National Bank of the State of New York.
Peekskill, New York, West Chester County National Bank.
Philadelphia, Pennsylvania, Sixth National Bank.
Providence, Pennsylvania, First National Bank.

BILLETS DE CINQ PIASTRES.
Chicago, Illinois, First National Bank.
Chicago, Illinois, Third National Bank.
Chicago, Illinois Traders' National Bank.
Jackson, Michigan, People's National Bank.
Aurora, Illinois, First National Bank.
Canton, Illinois, First National Bank.
Paxton Illinois, First National Bank.
*Galena, Illinois, First National Bank.
Peru, Illinois, Firs National Bank.
Chicago, Illinois, Merchants' National Bank.
New Bedford, Massachusetts, National Bank of New Bedford.

BILLETS DE DIX PIASTRES.
Albany, New York, Albany City National Bank.
Auburn, New York, Auburn City National Bank.
Cherry Valley, New York, National Central Bank.
Chicago, Illinois, Merchants' National Bank.
Lockport, New York, First National Bank.
Malone, New York, Farmers' National Bank.
Newburg, New York, Highland National Bank.
New York City Croton National Bank.
New York City First National Bank.
New York City Marine National Bank.
New York City Merchants' National Bank.
New York City Market National Bank.
New York City Mechanics' National Bank.
New York City Ninth National Bank.
New York City Union National Bank.
New York City National Bank of Commerce.
New York City National Bank of the Commonwealth.
New York City, National Bank of the State of New York.
Philadelphia, Pennsylvania, First National Bank.
Philadelphia, Pennsylvania, Third National Bank.
Poughkeepsie, New York, First National Bank.
Poughkeepsie, New York, City National Bank.
Poughkeepsie, New York, Farmers and Manufacturers' National Bank.
Peekskill, New York, Westchester Country National Bank.
Pen Yan, New York, First National Bank.
Rome, New York, Central National Bank.
Rochester, New York, First National Bank.
Rochester, New York, Flour City National Bank.
Red Hook, New York, First National Bank.
Syracuse, New York, First National Bank.
Syracuse, New York, Syracuse National Bank.
Troy, New York, Mutual National Bank.
Whitehall, New York, First National Bank.
Waterford, New York, Saratoga County National Bank.
Richmond, Indiana, Richmond National Bank.

BILLETS DE VINGT PIASTRES.
Boston, Massachusetts, First National Bank.
Chicago, Illinois, First National Bank.
Indianapolis, Indiana, First National Bank.
Lebanon, Pensylvania, Lebanon National Bank.
New York City, Merchants National Bank.
New York City, Tradesmen's National Bank.
New York City, National Bank of Commerce.
New York city, National City Bank.
New York city, National Shoe and Leather Bank.
New York city, Market National Bank.
New York city, Mechanics' National Bank.
New Albany, Indiana, First National Bank.
Plainfield, New Jersey, First National Bank.
Portland, Maine, First National Bank.
Portland, Connecticut, First National Bank.
Philadelphia, Pennsylvania, Fourth National Bank.
*Utica, New York, City National Bank.
Utica, New York, Utica City National Bank.
Utica, New York, Oneida National Bank.
Utica, New York, First National Bank.

BILLETS DE CINQUANTE PIASTRES.
New York City Fourth National Bank.
New Bedford, Massachusetts, National Bank of Commerce.
Palmyra, New York, First National Bank.

BILLETS DE CENT PIASTRES.
Boston, Massachusetts, First National Bank.
Cincinnati, Ohio, Ohio National Bank.
Elmira, New York, First National Bank.
New York City Central National Bank.

VAPEURS.

Passage pour l'Europe.
(AGENCES.)
Via la Nlle-Orléans, New-York, Philadelphie et Baltimore.

STATE LINE.
Ligne de steamers neufs, construits sur le Clyde, en fer et à hélices, offrant, outre tous les agréments modernes, la sûreté et la rapidité aux passagers de chambre et d'entrepont. Ces steamers font le service de New York à Glascow, Belfast et se relient, par des steamers de premier ordre, à Liverpool, Londonderry, Hull, Rotterdam, Anvers, le Hâvre et Copenhague.—AUSTIN, BALDWIN & CO, 72 Broadway, New York.

WHITE STAR LINE.
Steamers de New York à Queenstown et Liverpool, partant tous les samedis.

ALLAN LINE.
Steamers de la malle, via Québec et via Baltimore.
Passage (toutes les classes) entre les principaux points d'Europe et d'Amérique. Les emménagements ne sont pas excellés. Le chemin le plus court par mer, excellents steamers, officiers expérimentés, équipages disciplinés, la sûreté la première des règles. Trois départs hebdomadaires pour l'aller et le retour. Passage pour les émigrants et les passagers d'entrepont les meilleurs sous tous les rapports, pour la Nlle-Orléans, l'Alabama et le Texas, à meilleur marché que par aucune autre ligne.
Billets pour tous les points de l'Europe. Tous les billets d'excursion à des prix réduits.
Billets d'émigrants, payés d'avance, de tous les points de l'ancien monde.
Traites à vue de $5 et au-dessus, sur toutes les villes d'Europe, de la Grande Bretagne et de l'Irlande.
Souverains, francs, marcs et guildars.
Pour les circulaires et autres renseignements, pour les billets ou les chambres, s'adresser à
A. K. MILLER & Co,
No 35 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.
N. B.—Billets, traites, espèces, aux taux les plus bas. Les passagers de premières chambres, de secondes chambres et d'entrepont trouveront leur avantage à conclure des arrangements au bureau de la Nlle-Orléans.
17fév—1an

Excursion du dimanche et du mercredi.
Pour Mandeville, Louisburg et Madisonville.
Le beau steamer
CAMELIA,
très fin marcheur à basse pression et portant la malle des Etats-Unis,
Capitaine HANOVER,
fera des excursions, régulièrement, le DIMANCHE et le MERCREDI. Il partira de l'extrémité du chemin de fer Pontchartrain, au Lac, le DIMANCHE MATIN, à l'arrivée du train de 7 heures et demie, et, le MERCREDI MATIN, à l'arrivée du train de 8 heures. Il sera de retour le soir même, à temps pour le train de 7 heures et demie allant en ville.
Prix du passage, Une piastre, aller et retour.
Restaurant à bord.
Pour plus de détails, s'adresser à
C. M. SORIA,
1mai— No 20 de la rue de l'Union.

ARRANGEMENT D'ETE.
Steamers portant la malle des Etats-Unis—Mandeville et la Nouvelle-Orléans.
Pour Mandeville, Louisburg, Madisonville et Covington.
Le beau steamer
CAMELIA,
Fin marcheur à basse pression, et portant la malle des Etats-Unis.
capitaine Wm. Hanover,
partira pour les susdites villes le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du train de 10 heures et demie du matin; le MARDI à l'arrivée du train de quatre heures de l'après-midi; le MERCREDI à l'arrivée du train de neuf heures du matin, le VENDREDI et le SAMEDI à l'arrivée du convoi de quatre heures de l'après-midi; le DIMANCHE à l'arrivée du convoi de sept heures et demie du matin. Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à l'Old Landing", sur la rivière Tchefuncte, pour Covington, il quittera l'Old Landing pour la Nouvelle-Orléans le MARDI et le VENDREDI, à six heures du matin. Madisonville tous les matins, le DIMANCHE et le MERCREDI soir.
Il y aura une excursion régulièrement, le DIMANCHE MATIN, à l'arrivée du train de sept heures et demie, et le MERCREDI MATIN à l'arrivée du train de 9 heures. Le bateau sera de retour le soir.
Il ne sera positivement pas reçu de fret après le départ du train qui précèdera celui à l'arrivée duquel le steamer doit partir.
Les voyages auront lieu régulièrement, à moins de mauvais temps ou de basses eaux.
C. M. SORIA.
2 juin—1an Au No 20 de la rue de l'Union.

Pour la Grand' Ile.
Le magnifique bateau à vapeur MARY LEWIS, de la ligne des bateaux du Têche, de Pharr, commencera un service régulier jeudi, 1er juin; il partira ensuite tous les MARDIS et tous les SAMEDIS et se reliera, au Bayou des Allemands, au chemin de fer de la Louisiane et du Texas, de Morgan. Les passagers, s'embarqueront sur le ferry de Morgan, qui part, tous les matins, à 7 heures et demie, du pied de la rue Ste-Anne.
Pour plus de détails, s'adresser à
2 juin— C. A. WHITNEY, Agent.

Paquebot de la malle, pour Vicksburg.
Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.
Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.
Le bateau à vapeur
NATCHEZ,
T. P. Leathers, capitaine,
J. F. Muse, commis.
Se raliant, à Vicksburg à la ligne Parisot pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Cairo et St-Louis.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JNO. JANNEY, 117 Commune et HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas.
Le soussigné prend le fret et signe les connaissements pour Trenton, Monroe et toutes les stations du chemin de fer de Vicksburg, de Shreveport et du Texas.
W. B. BROCKETT, agent,
18sept— Au No 23 de la rue des Magasins.

OPELOUSAS.
Départ régulier tous les Mercredis à 5 h
Pour Washington, Opelousas, Port Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères sur l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau.
BERTHA,
H. H. Broad, capitaine T. Jobin, commis.
Ce bateau laissera la Nlle-Orléans comme il est dit ci-dessus, prenant du fret et des passagers pour tous les atterages du Bayou des Glaises, faisant jonction avec le bateau A. Minnie de Simmsport.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à BRITTON & EPPLER, No 196 de la rue de la Commune.
Tout fret pour le Bayou des Glaises sera déchargé à Simmsport ou Big Bend Landing.
5 sept.—

Paquebot hebdomadaire et indépendant des Opelousas.
Départ tous les MERCREDIS à 5 h. P. M.
Pour Washington, Port Barré, Simsport, Big Bend Landing, Old River et tous les points intermédiaires. Le bateau à vapeur ROBERT YOUNG remplaçant le ST-MARY, d'un faible tirant d'eau
Capt. W. H. Daniel, commis J. B. Schmidt, partira tous les MERCREDIS à 5 heures P. M. Connaissements jusqu'au Bayou Bœuf et Bayou des Glaises.
Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à HITE & CARLIN, No. 3, de la rue Tchoupitoulas.
18 déc—

Nouvelle-Orléans et Grand-Ecore Packet.
Jour de départ, tous les samedis, à 5 P.M.
Pour Fort de Russey, Barbin, Norman, Alexandria, la Rivière aux Cannes, Montgomery, Grand Ecore ainsi que tous les débarcadères intermédiaires, le bateau à vapeur
BART ABLE.
B. SINNOTT, capitaine; GEO. C. HAMILTON, commis.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à N. M. CARTER, 33 rue du Camp.
HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas.
BRITTON & EPPLER, 106 rue Commune.
ADAMS & WORK, 9 Commercial Place.
1 déc—

Paquebot de la Nlle-Orléans, de la côte et de Bâton-Rouge.
Deux voyages par semaine.
Jours de départ, tous les SAMEDIS à 5 P. M., et tous les MERCREDIS à midi.
Le bon bateau à vapeur
ST. JOHN,
F. BERGERON, Capitaine,
J. C. BERGERON, Commis.
Voyage de retour, tous les LUNDIS et VENDREDIS.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. C. MELANÇON, No de 32 rue Bienville.
29oct—

Paquebot du Bayou Lafourche.
Ligne des planteurs et des Négociants. Service à dater du samedi, 20 mai 1876.—Le bateau à vapeur STELLA BLOCK, capitaine U. D. Terrebonne, commis M. Chariet, partira de la Nlle-Orléans tous les MARDIS et SAMEDIS, à 5 heures du soir; de Thibodeauville pour la Nlle-Orléans les JEUDIS et les LUNDIS, à 6 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
HITE & CARLIN, No 3 rue Tchoupitoulas.
TERREBONNE & SALOMON, No 75 de la rue Decatur, entre Conti et Bienville. 19 mai

Paquebot de la Côte et de Lafourche, jusqu'à Thibodeauville.
Deux fois la semaine. Pour la côte et Lafourche.
Le bateau à vapeur
HENRY TETE,
Capitaine Jos. Aucoin,
M. H. Landry Commis.
Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS à 5 P.-M. et tous les VENDREDIS à 10 A. M.
Retour: Il partira de Donaldsonville les MERCREDIS et DIMANCHES matin, il descendra la côte le jour.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. RIVET et F. CHARLES 8 rue Conti.
18 juillet—1an

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.
SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.
PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS.
LIGNE POSTALE
DE NEW-YORK AU HAVRE,
Les splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50 Rivière du Nord en passant plus au Sud que toutes les autres lignes.
*ST-LAURENT, Lachesnes, samedi, 3 juin.
FRANCE, Trudelle, samedi, 10 juin.
*PEREIRE, Danré, samedi, 17 juin
ST-GERMAIN, Reculoux, samedi, 24 juin.
CANADA, Frangeul, samedi, 1er juillet.
LABRADOR, Sanglier, samedi, 8 juillet.
AMERIQUE, Pouzols, samedi, 15 juillet.
PRIX DU PASSAGE en OR (y compris le vin)
Première cabine, $120 et $110 suivant l'emplacement.—Seconde $72.—Troisième $40.—Entrepont, $26 avec aménagements hors ligne et tout le nécessaire, sans frais supplémentaires.
Passage d'entrepont, chemin de fer compris, de la Nlle-Orléans à New-York, $55 en currency.
Billets aller et retour à prix réduits.
Les paquebots marqués d'une * ne prennent pas de passagers d'entrepont.
LOUIS DE BÉBIAN
Agent, 55, Broadway, New-York
ou à L. GRAND, Agent.
nov—1an Gallier Court, Lettre H. R. C.

BREME.
Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,
Faisant le service entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Hâvre, à Southampton et à la Havane.
Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD
Partiront comme ci-dessous:

	De Brême.	de la Nlle-Orls.
Hannover...	2 fév. environ	11 mars
Strassburg	1 mars	2 mai.
(Direct. pour Brême, avec passagers d'entrepont seulement.) environ		
Frankfurt...	15 mars environ	28 avril
Hannover...	12 avril	21 mai.

Les jours de départ subséquents seront annoncés (plus tard.
En partant de Brême, les steamers touchent au Hâvre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.
Sujets aux conditions définies ci-dessous.
PRIX DU PASSAGE
De Brême, Southampton ou le Hâvre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Chambres.................. $150 en or.
Entrepont.................. 50 "
De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton, Londres, au Hâvre ou à Brême:
Chambres.................. $150 en or.
Entrepont.................. 45
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambres.................. $35 en or.
Entrepont.................. 15
Des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les soussignés
La compagnie se réserve le droit de changer, ou retirer ses steamers, de différer leurs jours de départ, leur destination, leur chemin et les prix de passage.
Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
5 août—1an Au No 62 de la rue de l'Union.

Pour New-York directement.
Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.
CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:
KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES,
Le steamer
HUDSON,
E. V. Gager, commandant,
Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse,
Jeudi, 8 juin, à 8 h. A. M.
L'assurance sur cargaison est prise par cette ligne à 3/4 pour cent.
Passage—Cabine.......... $30.
Entrepont........ 25.
Billet d'excursion...... 0.
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.
Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
mai—1an Rue Carondelet, No 41.

ASSURANCES.

Association d'Assurances
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS.
Bureaux, 102 rue du Canal.
SIXIEME ETAT ANNUEL.
Nouvelle-Orléans, le 14 janvier 1876

CONFORMÉMENT à sa Charte, l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, publie l'état suivant de ses affaires, pour l'année expirée le 31 décembre 1875:

Primes sur les risques de feu	$360,526 87		
Primes sur les risques de mer	65,159 62		
Primes sur les risques de rivières	34,734 91		
Total			$460,7[illegible]
En moins			
Primes sur risques non expirées	$120,661 47		
Primes remboursées	1,951 60	$1 2,613 07	
Primes nettes acquises			$338,137 73
A ajouter:			
Intérêts	$9,185 25		
Profits et pertes	5,360 60		
Primes sur l'or	264 92	14,800 67	
			$342,9[illegible] 40
Pertes payées			
Sur les risques de feu	$90,741 55		
Sur les risques de mer	15,954 27		
Sur les risques de rivière	6,802 93		
Pertes en litige	5,812 00		
Pertes non ajustées et ajustées et non échues	23,481 46	142,792 11	
Réassurances		16,210 42	
Réfaction (rebate)		31,818 88	
Commissions d'agences		22,239 64	
Dépenses d'agences		7,780 84	
Taxes et Licences		10,568 50	
Dépenses de bureau		22,062 67	
Dépenses casuelles, bureau des assureurs, etc		6,547 14	
Frais de Cours et d'avocats		47 52	270,367 84
Bénéfice net			72 67 7

ACTIF.

En caisse		
Dépôt au Germania Natl. Bk.	$61,890 87	
" Louisiana Natl. Bk.	20,824 61	
Dépôt spécial au Germania National Bank	6,500 00	
En mains d'agents aux E. U. et en Europe	19,003	
Certificats de dépôts au New Orleans National Banking Association, $92,903 42 évalués à	27,871	
Certificats de réclamations reconnues par le New Orleans National Banking Association, $161,122 72, évalués à	48,332 78	
Effets à recevoir pour primes	7,540 93	
Prêts sur hypothèques	140,573 22	
Prêts sur nantissements	24,324 94	
Effets à recevoir	13,981 80	
Bons	32,412 88	
Actions	23,556 78	
Primes en voie de recouvrement	41,683 42	
Propriétés foncières	74,174 77	
Dû par divers	11,614 99	
Bons des Etats-Unis	11,580 75	555,824

PASSIF.

Capital payé en plein, (actions de $30)	$295,650 00	
Effets à payer	946 6	
Dividendes de 1872, 1873 & 1874 non réclamés	544 50	
Primes sur risques non terminées	120,661 47	
Pertes non réglées	29,283 46	
Dû à divers	7,008 84	
Fonds de réserve	11,029 07	482,954 0
Surplus		$72,870 5

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de l'association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.
G. LANAUX, Secrétaire, MEL. MUSSON, Président.
Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce quatorzième jour de janvier 1876.
G. LEGARDEUR, JR., Notaire Public.

A une réunion spéciale de la Direction, qui a eu lieu le 12 janvier 1876, il a été RESOLU de payer, à partir du 25 courant, les Dividendes suivants:
1° Un dividende d'intérêt de six pour cent pour l'année expirée le 31 décembre 1874, sur le capital de $30 par action;
2° Un dividende de dix pour cent aux actionnaires sur le montant net de leurs primes acquises et participantes pour l'année expirée le 31 décembre 1875, en sus de la réfaction (rebate) de 15 pour cent ou dividende par anticipation, déjà reçu par les dits actionnaires sur le montant BRUT de leurs primes;
3° De porter au Fonds de réserve (15 0/0) quinze pour cent de la balance des Profits de primes, à investir en sécurité du gouvernement des Etats-Unis, conformément aux articles III et V de la Charte.
G. LANAUX, Secrétaire. MEL. MUSSON, Président.

DIRECTEURS.
A. J. GOMILA, PIERRE LANAUX,
I. K. SMALL, L. J. WEBSTER,
J. B. CAMORS, E. M. SCOTT,
E. F. GOLSAN, LS. SCHNEIDER,
J. PLAISENT, JOHN LEISY,
HY. ABRAHAM, M. MUSSON,
1janv—1m

Avis aux Contribuables.
Le soussigné a transporté son bureau du No 54 Passage de la Bourse, entre Bienville et Bonane au No 56 même Passage. Il profite de cette occasion pour remercier sa clientèle et le public en général du bienveillant patronage qui lui a été accordé depuis dix ou douze ans. Le soussigné fera tous ses efforts pour continuer à mériter cette satisfaction au public en général. [illegible] JOHN T. DUFOUR. [illegible]

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas—Donaldsonville—&c.
A dater du 7 DECEMBRE, Le bateau à vapeur TOM PARKER, partira, du pied de la rue Bienville, à 7.45 du matin, pour Westwego, et transportera les voyageurs à toutes les stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il sera de retour le lendemain, à 6 heures du soir.
Le même bateau se reliera avec le train de passagers du Dimanche; il partira à 8 heures du matin et sera de retour le soir du même jour à 6 heures.
Le fret est reçu au même endroit, jusqu'à 3 heures de l'après-midi, et sera livré le lendemain matin.
C. E. PAYNE,
4déc— Agent-général.

Chemin de Fer Pontchartrain.
L'extrémité de ce chemin de fer, en ville, est "l'ancienne gare," rue des Champs-Elysées près la Levée.
Le prix de l'excursion au Lac—aller et retour le même jour—est de 20 cents. Les enfants au-dessous de douze ans paieront 10 cents.
Pour la station de Gentilly, 15 cents l'aller et autant le retour.

Départs de la ville.	Départ du Lac.
6 heures A. M.	7 heures.
7½	8½
9	10
10½	11½
Midi.	1½
2	2½
3	3½
4	4½
5	5½
6	6½
7	7½
8	8½
9	9½

Le Dimanche, il y aura un train TOUTES LES DEMI HEURES à partir de 2 heures. Un train destiné aux pêcheurs quittera la ville tous les dimanches matin, à 4 heures.
Les personnes qui désirent s'arrêter à Gentilly devront en avertir le conducteur avant le départ du train.
4avril—
D B ROBINSON Receveur.

LA LIGNE DE MOBILE.
LA GRANDE ROUTE POUR L'EST, L NORD ET L'OUEST.
Via Louisville, via Atlanta et via St-Louis
ELLE TRANSPORTE LA MALLE DES E. U
Les trains arrivent à la gare, au pied de la rue du Canal, et en partent comme suit:
Départ. Arrivée.
Exprès......6:45 A. M. | Exprès......10:20 A. M.
Exprès......5:00 P. M. | Exprès......9:30 P. M.
Chars palais de Pullman, tous les jours, pour Cincinnati, Louisville, Nashville, Lynchburg et Baltimore, SANS CHANGEMENT. Un seul changement en allant à New York et aux villes de l'Est. Les billets se vendent au bureau, angle des rues Camp et Commune, en face du City Hotel.
NORMAN JONES, Agent-général.
D. B. ROBINSON, Surintendant.
21 Nov.

THE MOBILE LINE.
THE GREAT THROUGH ROUTE TO THE EAST, NORTH AND WEST,
Via LOUISVILLE, Via ATLANTA, and Via St-LOUIS,
CARRYING THE U. S. MAIL.
Trains arrive and depart from depot, foot of Canal Street, as follows.
Depart. Arrive.
Express......6:45 A. M. | Express....10:20 A. M.
Express......5:00 P. M. | Express.....9:30 P. M.
Pullman Palace Cars daily, to Cincinnati, Louisville, Nashville, Lynchburg and Baltimore, WITHOUT CHANGE, and only one change to New York and Eastern cities. Ticket Office, corner of Camp and Common Sts., opposite City Hotel.
NORMAN C. JONES, Gen'l Agt.
D. B. ROBINSON, Supt.
21Nov—

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, St-Louis et Chicago.
Les trains partent et arrivent comme suit:
(Du dépôt, au pied de la rue des Calliope.)
Le et après le lundi 24 avril, les trains partiront et arriveront comme ci-après:
DEPARTS. ARRIVEES.
Malle.........4.00 P. M. | Malle.........12.00 M.
Agrément......5:00 P. M. | Agrément......10:00 A. M.
Le train d'agrément du DIMANCHE à 9:30 P.M.
CHARS DORTOIRS PULLMAN JUSQU'A St LOUIS, CHICAGO ET LOUISVILLE.
Un seul changement de chars dortoirs jusqu'aux villes de l'Est.
Vente de billets et renseignements au No. 22 de la rue du Camp, coin Commune.
A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, Directeur-Général. 14 jv 75

New Orleans, St. Louis & Chicago R.R. Co. (Great Jackson Route.)
(From Calliope street Depot.)
On an after Monday April 24 train leave and arrive as below:
DEPART. ARRIVE.
Mail............4:00 P. M. | Mail.........12.00 M.
Accommodation 5:00 P. M. | Accom.....10:00 A. M.
SUNDAY accomodation train.......... 9:30 P. M.
PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO St. LOUIS, CHICAGO, AND LOUISVILLE.
Only one change of sleeping cars to Eastern cities.
Tickets for sale and informations given at 22 Camp street, corner Common.
A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, General Manager. any 14.75

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.
Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.
LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à SEPT 1/2 HEURES A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 8 heures A. M.
Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.
Le taux du fret, pour les points sur l'Atchafalaya et le Têche, au-delà de Morgan City, est retiré pour le moment. Des contrats spéciaux pour les marchandises expédiées pour ces points devront être faits, avant l'expédition, avec Thomas A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le fret pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui expédieront que par ce chemin de fer.
Afin que le fret soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 heures; le fret reçu après cette heure partira par les trains suivants.
GEO. PANDELY, Surintendant.
Pour fret ou passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasins.
Il ne sera point reçu de fret après 3 heures.
[illegible] CHS. A. WHITNEY CO., Agents.

Louisiana Savings Bank & Safe Deposit Company of New Orleans, La.
A la clôture des affaires du 24 mars 1876.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes		$869,856 97
Actions, bons et hypothèques		241,387 11
Propriété foncière		52,000 00
Caveau de sûreté		50,800 00
Dépenses et taxes payées		7,796 77
Dû par des banques et des banquiers éloignés		4,402 58
Change américain		187,277 93
Echange pour le Clearing House	64,936 75	
En caisse	120,125 54	185,062 29
		$1,337,883 66

PASSIF.

Capital, nouveau	$350,000 00	
Do ancien	150,000 00	500,000 0
Surplus		10,000 00
Autres profits non partagés		45,648 36
Dû à des banques et à des banquiers éloignés		100,110 50
Dépôts individuels	420,886 06	
Département des épargnes	226,449 71	
Certificats, dits "time"	34,790 00	682,124 79
		$1,337,883 66

Je certifie que le tableau qui précède est exact.
JOHN S. WALTON, Caissier.
Témoins:
EDWARD CONERY, JAMES JACKSON, J. H. KELLER, } Directeurs.
26 mars—1t

Société Française de Bienfaisance Mutuelle de Jefferson,
RAPPORT ANNUEL, 1875.

LE Conseil d'Administration arrivé au terme du mandat que vous lui avez confié, a l'honneur de vous soumettre le résultat de ses travaux pour l'année qui vient de s'écouler.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE.

Reçu pendant l'année 1875:		
Admission	$ 235 00	
Quotités	2110 25	
Pic-Nic	209 25	
Diplômes, Badges, Amendes	26 10	
Intérêts sur $500 à 8 pour cent	40 00	
Balance en caisse 1er janvier 1875	652 02	$3272 62
A déduire, dépenses pour l'année 1875:		
Assurance de Mobilier	$ 12 10	
Docteurs	473 00	
Pharmaciens	633 90	
Secrétaire, 3 trimestres	75 00	
Commission, collecteur, 10 pour cent	272 15	
Annonces et impressions	117 70	
Secours en argent	5 00	
Funérailles	306 00	
Actions de la Tombe (remboursées)	330 00	
Secours pour les Inondés	20 00	
Divers (faux frais)	92 70	2338 5
Balance en caisse 1er janvier 1876		$934 07
Il y a, en outre, actif de la Société:		
Mobilier, Bannières, &c	$ 600 00	
Deux Actions de Banque	50 00	
La Tombe et Terrain	4141 00	
Billets en recouvrement (balance du Collecteur)	467 10	
En recouvrement (balance du Secrétaire)	28 50	$5486 60
Actif net, 1er janvier 1876		$6420 67
Plus cotités dues jusqu'à ce jour en voie de collection		456 00

Le 1er janvier 1875, la Société se composait de 241 membres.
Admis depuis cette époque 31 " 272 m.
Sur lesquels il faut déduire:
Décédés 6
Rayés aux Assemblées générales
Absents démissionnaires
Effectif actuel 208
Classés comme suit:
Membres Actifs [illegible]
" Honoraires 22
" Bienfaiteurs 13
Total égal
11janv—7t

DONATIEN AUGUSTIN,
Register in Bankruptcy,
Office Customhouse building, next to U. S. Courts rooms.
Commissioned as Register by the Honorable Chief Justice of the U. S., since May 1868.
Prepared with the greatest care, all bankruptcy schedules being attended by Messrs. E. D. Leboeuf and Wm. A. Wells, both most experienced bankruptcy clerks. Done at most moderate prices. Passports procured from Washington.
Residence No 188 [illegible]

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance Mutuelle —DES— Marchands de la Nlle-Orléans,
104..................rue du Canal..................104
VINGT-ET-UNIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de la Charte, la Compagnie publie l'état suivant:
Primes reçues dans l'année expirée le 31 1875, y compris les risques non expirés de l'année précédente:

Sur risques de feu	$569,621	
Sur risques de mer	82,566 10	
Sur risques de rivières	[illegible]	
Total des primes		$672,[illegible]
En moins, primes non expirées		121,686 60
Profits sur les primes le 31 mai 1875		$550,[illegible]
Pertes payées—		
Sur risques d'incendie	$287,344 41	
Sur risques de mer	47,782 44	
Sur risques de rivières	12,344 65	
		$327,478 00
Taxes		35,609 38
Réassurances et primes remboursées		26,949 72
Dép. sus et quinze pour cent réfaction moins intérêt		64,930 07
		$454,360 67
Profit		$102,421 56
L'Actif de la Compagnie est comme suit:		
Propriétés foncières		$232,814 42
Bons de la ville		216,110 00
Actions de banques, chemin de fer et autres		73,611 00
Billets garantis par hypothèque et gages		327,279
Effets à recevoir		66,927
Primes en voie de recouvrement		94,404
Bons de l'Etat		650
Actions d'assurance		19,124
Actions du Valley Dry Dock Comp.		19,400 00
Bons hypothécaires du "Bruer" Association		[illegible]
Bons hypothécaires du Odd Fellow's Hall		5000 00
En caisse		108,587 23
		$1,222,899 56

Le tableau qui [illegible] le exacte faite sur les livres de la Compagnie.
PAUL FOURCHY, Président.
W. NOTT, Secrétaire.
ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Signé sous serment, par devant moi le 15 juin 1876.
JAMES FAHEY, Notaire public.
A un meeting du Bureau des Directeurs tenu le 14 juin 1876, il a été résolu de payer aux Actionnaires, sur demande, un intérêt de 10 pour cent pour l'année sur leurs actions.
DIRECTEURS:
P. Maspero, Ed. Toby,
D. Fatjo, P. Fourchy,
S. Z. Relf, M. W. Smith,
L. F. Generes, J. J. Fernandez,
D. A. Chaffraix, J. M. Allen,
Chas. Lafitte.
15juin—1an

Dix-huitième tableau annuel de la compagnie d'assurance HOPE de la Nouvelle-Orléans.
Bureau No 125 rue Commune.
Conformément à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues au 31 décembre 1875			$177,707 87
Sur les risques d'incendie	$127,543 00		
Sur les risques maritimes	17,746 78		
Sur les risques de rivière	32,418 09		177,707 87
Pertes payées dans la même période:			
Sur les risques d'incendie	23,972 48		
Sur les risques maritimes	4,623 61		
Sur les risques de rivière	17,640 06	46,236 12	
Moins réfaction (Rebate)	20,976 06		
Taxes et licences de ville d'Etat et pour 1874 et 1875	15,515		
Réassurances	16,674 22		
Primes remboursées	1,056 91		
Loyer	2,207 61		
Profits et pertes, dépenses, intérêts en moins	13,808 55	71,439 15	117,677 27
Profits			$60,030
Réserve pour les risques non expirés au 31 décembre 1875	$25,969 40		
Réserve pour pertes en suspens	1,851 12		
Dividende de 19 pour cent déclaré ce jour	20,000 00		
Réserve pour dépréciation sur l'actif de la Compagnie	12,210 08		
	$60,030 60		
L'actif de la Compagnie est comme suit:			
Prêts garantis par premières hypothèques dans cette ville		$49,223 77	
Prêts sur nantissement		28,337 18	
Effets pour primes à courte échéance		7,295 31	
Actions de banque et autres actions		31,840 25	
Terres foncières		34,324 37	
P[illegible] voie de perception		22,643 90	
En banque	$64,738 88		
Balance dans la banque d'Amérique	542 96	65,280 84	
Total de l'actif		$280,030 60	

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.
HENRY PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.
Assermenté et signé pardevant moi, ce di janvier 1876.
M. T. DUCROS, Notaire Public, No 1 rue Royale.
A une assemblée des Directeurs tenue ce jour il a été
Résolu qu'un Dividende comptant de DIX POUR CENT sur le Capital de la Compagnie provenant des profits au 31 décembre 1875, soit déclaré, et payable sur demande aux actionnaires ou à leurs représentants.
LOUIS BARNETT,
11janv— Secrétaire.

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA
Au No 111 de la rue Gravier.
—Assure contre—
LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIERES,
Aux plus Bas Taux du Tarif.
A. ELMER RADER, Président.
CHAS ENGSFELD, Vice-Président.
GEO. STROMEYER, Secrétaire.
Première Année Fiscale.

Primes reçues	$137,128 [illegible]
Pertes par incendies sur mer et rivières payées	$34,047 [illegible]
Réassurances, réfactions (rebate), dépenses, etc.	[illegible] 134,[illegible]
	$3,116 1
Total de l'Actif	$204,[illegible]

DÉCLARÉ:
Intérêt sur le Capital payé, 10 pour cent.
Dividende sur le Capital payé, 8 pour cent.
Dividende sur Primes payées, 15 pour cent.
DIRECTEURS:
Henry Abraham, S. Katz, Louis Schneider,
A. Elmer Rader, Jos. Keller, W. B. Schmidt,
N. A. Baumgarden, Th. Lilienthal, R. Sieg,
[illegible], R. F. Del Bondio, C. H. Miller,
Isaac Scherck, H. Eicke, S. I. Nastle,
J. N. Schwarz, Chas. Engsfeld, H. Pohlman,
Louis Schwarz, M. Frank, F. Rickert,
X. Weissenbach, H. R. Gogreve, F. Rader,
[illegible]

Au Public.
NEW ORLEANS PACIFIC RAILROAD.
Le Comité des Citoyens nommé à la grande assemblée tenue à la Salle St. Patrick, le 27 janvier, dans l'intérêt de la compagnie NEW ORLEANS PACIFIC RAILROAD, a recommandé les messieurs bien connus, actifs, énergiques et hautement respectables pour solliciter des souscriptions au fonds capital de la compagnie. Le public est, par le présent, informé que les districts ci-dessous désignés seront parcourus par les messieurs désignés ci-après.
Les limites Est et Ouest partent du fleuve à la cyprière.
1. Côté Sud de la rue du Canal et côté Nord de Poydras, inclusivement, Col. Ch. E. Railey, E. Camerden, Esq.
2. Côté Sud de la rue Poydras au côté Nord de Calliope, inclusivement, W. Wallace Esq., H. W. Fowler, Esq.
3. Côté Sud de la rue Calliope au côté Nord de Jackson, inclusivement, P. R. Byrne, Esq., R. B. Hotchkiss, Esq.
4. Côté Sud de la rue Jackson à la ligne supérieure de Carrollton, inclusivement, John McNulty, Esq., A. Galisire, Esq.
5. Côté Nord de la rue du Canal au côté Sud de St. Louis, inclusivement, J. P. Roux, Esq., A. Dupré, Esq.
6. Côté Nord de la rue St. Louis au côté Sud de l'Esplanade, inclusivement, J. G. Sanchez, Esq., A. Kilshaw, Esq.
7. Côté Nord de la rue Esplanade à la ligne inférieure de la ville, inclusivement, Jno. Pa[illegible], Esq., Samuel Powers, Esq.
Les messieurs ci-dessus nommés sont pleinement autorisés à obtenir des souscriptions au fonds capital du NEW ORLEANS PACIFIC RAILROAD COMPANY.
E. B. WHEELOCK, Président.

ASSURANCES.

La Compagnie d'Assurance —DE LA— NOUVELLE-ORLEANS,
Au coin des rues Canal et Camp.
SEIZIEME ETAT ANNUEL.
Nlle-Orléans, 15 janvier 1876.

CONFORMÉMENT à sa Charte, la COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS publie l'état suivant de ses affaires de l'année expirée le 31 décembre 1875:

Primes d'incendie		$455,328 93	
Primes de mer		62,839 56	
Primes de rivières		75,231 32	$593,399 81
En moins—			
Risques non expirés le 31 décembre 1875		137,568 14	
Primes remboursées		34,972 22	$172,540 36
Montant net des primes			$420,859 45
A ajouter—			
Intérêts, avantages, etc			30,631 13
			$451,490 58
A déduire—			
Réassurances		$28,246 83	
Pertes par les incendies	$110,972 73		
Pertes sur mer	18,842 69		
Pertes sur les rivières	30,373 21	158,188 63	
Réfaction (rebate)		42,483 47	
Commissions aux agents		27,143 59	
Dépenses générales des agences	$7,739 12		
Dépenses générales du bureau local	27,900 00		
Dépenses pareilles, bureau des assureurs, etc	12,077 24	47,716	
Taxes d'Etat et taxes de ville		29,294	
			331,177 80
Profits nets			$120,312 78
A déduire:—			
Dividende payé en août	25,000		
Dividende déclaré	25,000	$50,000	
Réservés pour réclamations non réglées		15,000	65,000 00
			$55,312 78

L'actif de la Compagnie est comme suit, aux taux de la place:

Propriétés foncières	$104,911 55
Billets, garantis et hypothécaires	238,591 91
Actions et bons	93,574 50
Effets à recevoir	22,887 68
Primes en voie de recouvrement	73,487 09
Primes d'agences en voie de transmission	10,218 46
Dû par des compagnies d'assurances	4,137 8
Comptes en suspens	3,314 32
Divers débiteurs	7,217 30
Obligations des Etats-Unis—bons 5-20	58,822 61
En caisse	36,260 24
	$652,827 95

PASSIF.

Réservées pour risques non expirés	$137,568 14
Dividende déclaré	25,000 00
Dividende non collecté	10,086 25
Réservé pour les réclamations non réglées	15,000 00
	$187,654 39

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie d'assurance de la Nlle-Orléans.
J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
Signé, sous serment, pardevant moi, ce 17 janvier 1876.
JOHN LEMONNIER, Troisième Justice de paix, Paroisse d'Orléans, Lne.
Le 13 du courant, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de payer le dividende intérêt semestriel de cinq pour cent sur le capital, aux actionnaires ou à leurs ayants cause, le PREMIER LUNDI de février prochain.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
DIRECTEURS.
Ernest Merilh, A. M. Bickham,
Placide Forstall, A. Schreiber,
H. Gally, J. Tuyès,
Chas. Lafitte, W. A. Bell,
W. Van Benthuysen, D. Fatjo,
Pierre Poutz, D. D. Rogers,
19jan—

ETAT DE SITUATION —DE LA— STATE NATIONAL BANK
—A LA— Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane,
A la clôture des affaires, vendredi, 10 mars 1876.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,379,308 12
Bons des E. U. pour garantir la circulation		50,000 00
Autres stocks, bons et hypothèques		36,377 75
Dû par des agents de réserve		411,348 56
Dû par d'autres banques nationales		127,557 11
Dû par des banques d'Etat et banquiers		432,775 83
Propriétés foncières, meubles et accessoires		106,097 51
Dépenses courantes et taxes payées		16,353 66
Primes payées		5,000 00
Echanges par le Clearing House	$ 268,191 22	
Billets des autres banques nationales	12,803 00	
Papier-monnaie fractionnel (y compris les nickels)	4,232 44	
Espèces	41,267 09	
Billets legal-tender	288,132 00	1,046,745 55
Fonds de rachat entre les mains du trésorier des Etats-Unis, 5 0/0 de la circulation		2,250 00

PASSIF.

Capital payé		$ 350,000 00
Surplus		45,000 00
Autres profits non-divisés		48,228 26
Billets de la banque nationale émis		45,000 00
Dividendes non-payés		9,659
Dépôts individuels sur lesquels des chèques peuvent être tirés	$ 2,292,211 51	
Certificats de dépôts sur demande	1,000 00	
Certificats de dépôts à terme	10,000 00	
Chèques certifiés	34,278 23	
Chèques de caissier émis	22,305 00	2,360,789 74
Dû à d'autres banques nationales		44,119 74
Dû à banques d'Etat et banquiers		210,707 44
Total		$3,613,714 49

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ss:
Je, Chas. L. C. Dupuy, caissier de la Banque ci-dessus, jure solennellement que l'état de situation ci-dessus est vrai du mieux de ma connaissance.
CHAS. L. C. DUPUY, caissier.
Fait et assermenté devant moi, ce 18 mars 187[illegible].
THEO. GUYOL, notaire.
Pour copie conforme:
W. P. BLAKEMORE, R. H. BOYD, JULIUS VAIRIN, } Directeurs.
19mars—1PP

Sun Mutual Insurance Company
CAPITAL PAYÉ.......$500,000.
DOUZIEME ETAT ANNUEL DE L'ANNEE 1875.

Montant des primes de l'année	$452,968 19	
Moins les risques non expirés	108,734 07	
Montant net des primes		$344,254 12
Escompte et intérêt		34,629 58
		$378,883 70
Pertes payées, réassurances et pertes non encore réglées	$143,763 80	
Dépenses générales, taxes et loyer	53,833 80	
Fonds de réserve, $10,000 et dividende sur actions, 10 pour cent	59,547 48	$257,145 08
Bénéfice net		$121,738 62
Actif de la Compagnie, au comptant sur le marché—Bons, actions, prêts et effets à recevoir	$421,102 43	
En caisse	162,833 10	
Primes en voie de recouvrement	40,506 24	
Total de l'actif		$625,441 77

La Direction, à une réunion qui a eu lieu le 1 janvier 1876, après avoir mis de côté dix mille piastres pour le fonds de réserve, (lesquelles $10,000 provenait du montant net des primes de l'année) et payé un dividende de dix pour cent aux actionnaires, a résolu de payer au comptant un dividende de trente-cinq pour cent sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1875.
JAMES I. DAY, Président.
HORACE CARPENTER, secrétaire.
DIRECTEURS POUR 1876.
Jno. G. Gaines, Richard Flower, J. I. Harris,
E. J. Hart, J. Weis, D. A. Chaffraix,
Hy Renshaw, B. W. Taylor, L. Alcus,
Hugh Wilson, J. C. Morris, Isaac L. Haas,
R. Bisoce, James I. Day, Scott McGehee,
A. Baldwin, [illegible] Levy, Geo Jonas,
Chas. Macready, [illegible] Clapp, D. Fatjo,
W. E. Seymour, T. L. Airey,
Cette ancienne et excellente Compagnie émet des polices aux conditions les plus favorables contre les risques d'incendie, de rivières et de mer. Elle règle toutes les pertes avec la plus grande libéralité et les paiements se font promptement à ses bureaux, No. 32 de la rue du Camp.

PEPSINE BOUDAULT
EXPOSITION UNIVERSELLE 1867
Le Jury Académique a décerné la médaille unique A LA PEPSINE BOUDAULT la seule recommandée par le Dr CORVISART, médecin de l'Empereur Napoléon III et la seule admise dans les HOPITAUX DE PARIS.
Elle est conseillée par les plus grands médecins avec un succès infaillible, sous forme de Vin, Elixir et Poudre (fl. de 30 gr.) dans les
Gastrites, Gastralgies, Aigreurs, Nausées, Pituites, Indigestions, Diarrhées, Gaz, Pesanteurs, Migraines et les Vomissements chez les Dames enceintes.
A la Nouvelle-Orléans, Mongin, Ducongé, Bogel, Mansuel et Cie, Hart.
Et chez les principaux Pharmaciens anglais et français.
A Paris, chez HOTTOT, succr, 24, rue des Lombards.
SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS DE LA VÉRITABLE PEPSINE BOUDAULT.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855
MÉDAILLE DE 1re CLASSE
AL. LABARRAQUE & Cie
QUINIUM LABARRAQUE
APPROUVÉ PAR L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE DE PARIS

Le **Quinium Labarraque** est un vin éminemment tonique et fébrifuge, destiné à remplacer toutes les autres préparations de quinquina.
Les vins de quinquina ordinairement employés en médecine se préparent avec des écorces de quinquina dont la richesse en principes actifs est extrêmement variable; de plus en raison de leur mode de préparation ces vins ne contiennent que des traces de principes actifs.
Le **Quinium Labarraque,** approuvé par l'Académie impériale de médecine, constitue au contraire, un médicament de composition déterminée, riche en principes actifs, et sur lequel les médecins et les malades peuvent toujours compter.
Le **Quinium Labarraque** se prescrit avec succès aux personnes faibles et débilitées soit par diverses causes d'affaiblissement, soit par suite de maladies; aux fatigués par une croissance trop rapide: aux jeunes filles qui ont de la peine à se former et à se développer; aux femmes en couches et aux vieillards épuisés par l'âge ou la maladie. C'est le meilleur préservatif des fièvres.
Dans les cas chlorose, anémie, pâles couleurs, ce vin est un puissant auxilliaire des ferrugineux. Associé par exemple aux pilules de VALLET il produit des effets remarquables par le rapidité de son action.
A Paris, maison L. FRERE, 19, rue Jacob
A la Nouvelle-Orléans, Phie Ducongé; Phie Schwab

CHARBON DE BELLOC
APPROUVÉ PAR L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE *le 27 décembre 1849*
C'est surtout à ses propriétés éminemment absorbantes, que le **Charbon de Belloc** doit sa grande efficacité. Il est spécialement recommandé contre les affections suivantes:
GASTRALGIES
DYSPEPSIE
PYROSIS
AIGREURS
DIGESTIONS DIFFICILES
CRAMPES D'ESTOMAC
CONSTIPATION
COLIQUES
DIARRHÉE
DYSSENTERIE
CHOLÉRINE
MODE D'EMPLOI. — Le **Charbon de Belloc** se prend avant ou après chaque repas, sous forme de POUDRE ou de PASTILLES. Le plus souvent le bien-être se fait sentir dès les premières doses. Une instruction détaillée accompagne chaque flacon de poudre et chaque boîte de pastilles.
DÉPOTS A LA NOUVELLE ORLÉANS
Phie Ducongé. — Phie Schwab
à Paris, maison L. FRERE, 19, rue Jacob.

GOUDRON DE GUYOT
LIQUEUR CONCENTRÉE ET TITRÉE
M. Guyot est parvenu à enlever au goudron son âcreté et son amertume insupportables et à le rendre très-soluble. Mettant à profit cette heureuse découverte, il prépare une liqueur concentrée de goudron, qui, sous un petit volume, contient une grande proportion de principes actifs.
Le **Goudron de Guyot** a donc tous les avantages de l'eau de goudron ordinaire, sans en avoir les inconvénients. Il suffit d'en verser une cuillerée à café dans un verre d'eau pour obtenir à l'instant un verre d'excellente eau de goudron sans goût désagréable. Chacun peut ainsi préparer soi-même son eau de goudron au moment du besoin, ce qui offre économie de temps, facilité de transport et évite le maniement si désagréable du goudron.
Le **Goudron de Guyot** remplace avec avantage bien des tisanes plus ou moins inertes, dans les cas de rhumes, bronchites, toux, catarrhes.
Le **Goudron de Guyot** est recommandé dans les maladies suivantes:
EN BOISSON. — *Une cuillerée à café pour un verre d'eau, ou deux cuillerées à bouche par bouteille:*
BRONCHITES
CATARRHE DE LA VESSIE
RHUMES
TOUX OPINIATRE
IRRITATION DE POITRINE
COQUELUCHE
MAUX DE GORGE
EN LOTION. — *Liqueur pure ou étendue d'un peu d'eau.*
AFFECTIONS DE LA PEAU
DÉMANGEAISONS
MALADIES DU CUIR CHEVELU
EN INJECTION. — *Une partie de liqueur et quatre parties d'eau* (efficacité toute spéciale.)
ÉCOULEMENTS ANCIENS OU RÉCENTS
CATARRHE DE LA VESSIE
Le **Goudron de Guyot** *a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu, que, par les temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie. Une instruction accompagne chaque flacon.*
DÉPOT A LA NOUVELLE-ORLÉANS, Phie Ducongé; Phie Schwab
A Paris, maison L. FRERE, rue Jacob, 19

SIROP DELABARRE [illegible] DENTITION
Le fl. 3 50 — Il y a des contrefaçons — Exiger la signature — le fl. 3 50
A l'aide de ce dentifrice bien connu, employé en simples frictions sur les GENCIVES DES ENFANTS qui font des dents. la sortie des dents s'effectue sans crises ni douleurs.
GUÉRISON DES DENTS CARIÉES
TRAITEMENT du Dr DELABARRE
Paris Ciment de gutta-percha, on plombe soi-même ses dents cariées. Tube, 3 f.; boîte 2
Par la Liqueur chlorophénique, on arrête instantément les maux de dents les plus violents.
Par la Mixture dessicative, on arrête la carie avant le plombage. Fl. 2f. [Fl. 2 50.
Notice explicative envoyée fco. PARIS: DEPOT CENTRAL, 4, rue Montmartre
Nouvelle-Orléans, MONTREUIL et Cie, — CARBONCHI, — HART et Cie, droguistes.